



REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL



**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
(M.E.F.)**

**INSPECTION GENERALE DES FINANCES
(I.G.F.)**

**RAPPORT D'AUDIT DU CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN
POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (C2EA) AU TITRE DU
SECOND SEMESTRE 2022.**

Etabli par Messieurs :

- **Norbert BALARO**, Inspecteur des Finances, **Président** ;
- **Massaoudou SALEY**, Inspecteur des Finances, **Rapporteur** ;
- **Gilbert IDOHOU**, Inspecteur-Vérificateur, MESRS, **Membre**.

N° 002 -C/2023/MEF/IGF du 13 FEV 2023

FEVRIER 2023

SOMMAIRE

	Page
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	II
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
FICHE RECAPITULATIVE PROJET C2EA.....	V
INTRODUCTION.....	1
I. OBSERVATIONS.....	4
1.1. DE LA PRESENTATION DU PROJET CEA IMPACT.....	4
1.1.1. <i>Historique du projet</i>	4
1.1.2. <i>Objectifs du projet</i>	4
1.1.3. <i>Bénéficiaires du projet</i>	4
1.1.4. <i>Durée du projet</i>	5
1.1.5. <i>Coût du projet</i>	5
1.1.6. <i>Dispositif Institutionnel de mise en œuvre du Projet</i>	6
1.2. DE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE.....	8
1.3. DU FONCTIONNEMENT RÉGULIER DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION SUR LA PÉRIODE.....	8
1.4. DE LA GESTION DES MATIÈRES ET DES IMMOBILISATIONS.....	11
1.4.1. <i>Les immobilisations</i>	12
1.4.2. <i>Les stocks</i>	13
1.4.3. <i>La gestion du carburant</i>	14
1.5. DE LA GESTION BUDGÉTAIRE.....	17
1.6. DE LA GESTION COMPTABLE.....	20
1.7. DE LA GESTION FINANCIÈRE.....	23
1.7.1. <i>Du financement du projet par les bailleurs</i>	23
1.7.2. <i>Du financement du projet sur ressources propres</i>	25
1.8. DE L'APPRECIATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DES DÉPENSES.....	27
1.9. DE L'ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET.....	30
1.9.1. <i>Analyse de l'avancement physique du projet au 31/12/2022</i>	30
1.9.2. <i>Niveau de décaissement de la subvention globale</i>	32
1.10. DE LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNÉS AVEC LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE ET AUTRES IMPLIQUÉES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE.....	33
II. RECOMMANDATIONS.....	36
2.1 DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS ANTERIEURES.....	36
2.2 DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS.....	36
CONCLUSION.....	37

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	:	Agence Française pour le Développement
AID	:	Association Internationale pour le Développement
ANO	:	Avis de Non Objection
AUA	:	Association des Universités Africaines
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM	:	Banque mondiale
C2EA	:	Centre d'Excellence Africain pour l'Eau et l'Assainissement
CEA-Impact	:	Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Impact de Développement
CEA-SMIA	:	Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques Informatiques et Applications
CCMP	:	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CCS	:	Comité Consultatif Sectoriel
CCSI	:	Comité Consultatif Scientifique International
Cf.	:	Confer
CNP	:	Comité National de Pilotage
CUP	:	Comité Universitaire de Pilotage
CODIR	:	Comité de Direction
COSO1	:	Committee Of Sponsoring Organizations Of the Treadway Commission
CPMP	:	Commission de Passation des Marchés Publics
DAO	:	Dossier d'Appel d'Offres
DC	:	Demande de Cotation
DNCMP	:	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DRP	:	Demande de Renseignement et de Prix
ED	:	Entente Directe

FCFA	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
IGF	:	Inspection Générale des Finances
ILD	:	Indicateurs Liés aux Décaissements
IMSP	:	Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques
INC	:	Instance Nationale de Coordination
INE	:	Institut National de l'Eau
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
MdP	:	Manuel de Procédures
MESRS	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
P.J.	:	Pièce Jointe
PMO	:	Plan de Mise en Œuvre
PRMP	:	Personne Responsable des Marchés Publics
PTAB	:	Plan de Travail Annuel Budgétisé
PV	:	Procès-verbal
RF	:	Responsable Financier
RSE	:	Responsable Suivi-Evaluation
RLD	:	Résultats Liés aux Décaissements
SMO	:	Structure de Mise en Œuvre
S/PRMP	:	Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAC	:	Université d'Abomey-Calavi

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif du budget par centre.....	5
Tableau 2 : Synthèse financière du projet du C2EA.....	6
Tableau 3 : Fonctionnement régulier des organes.....	9
Tableau 4 : Point des immobilisations acquises au cours de la période.....	12
Tableau 5 : Détail des fournitures achetées au cours de la période.....	13
Tableau 6 : Point des TV gérés sur la période.....	14
Tableau 7 : Point d'exécution budgétaire.....	17
Tableau 8 : Ressources et emplois au 31 décembre 2022.....	24
Tableau 9 : Point financier du compte "génération des revenus".....	25
Tableau 10 : Détail des ressources du compte « génération des revenus » au cours de la période.....	26
Tableau 11 : Détail des emplois de la période.....	27
Tableau 12 : Synthèse des performances du projet.....	31
Tableau 13 : Niveau de décaissement de la subvention globale au 31 décembre 2022.....	32
Tableau 14 : Point des partenariats noués avec des centres et universités.....	33

FICHE RECAPITULATIVE PROJET C2EA

N°	ELEMENTS	DONNEES	COMMENTAIRES
1	Nom de l'entité	Centre d'Excellence Africain pour l'Eau et l'Assainissement	
2	Localisation (adresse et coordonnées)	Site de l'Université d'Abomey Calavi	
3	Nom et Prénoms du Coordonnateur	Professeur Daouda MAMA	
4	Contact du coordonnateur	96 63 81 24	
5	Nombre d'agents	27	
6	Période sous revue	Second semestre 2022	
7	Total ressources	3 600 000 000 FCFA	Sur la durée de 4 ans équivalant à la durée de vie du projet
8	Montant total des prévisions du budget	765 932 200 FCFA	Pour le second semestre 2022
9	Montant total des réalisations du budget	205 337 527 FCFA	Pour le second semestre 2022
10	Manquant de caisse (montant)	-	
11	TVA non prélevée	-	
12	TVA prélevée non reversée	-	
13	AIB non prélevé	-	
14	AIB prélevé non reversé	-	
15	Autres taxes	-	
16	Autres montants manquant	-	
17	Montant total des dépenses inéligibles	-	
18	Montant total des dépenses non justifiées	-	



N°	ELEMENTS	DONNEES	COMMENTAIRES
19	Montant total des autres dépenses irrégulières	-	
20	Montant total des dépenses insuffisamment justifiées	-	




INTRODUCTION

Suite à l'appel à projets régional lancé en août 2018 par l'Association des Universités Africaines (AUA), deux centres d'excellence ainsi qu'un collège d'ingénierie de l'Université d'Abomey-Calavi ont été sélectionnés au Bénin pour bénéficier du programme régional ACE (Africa Centers of Excellence) Impact.

Le projet a obtenu le financement mixte (don et prêt) d'un montant global de 17,2 millions de dollars US cofinancé par la Banque mondiale et l'AFD respectivement à travers l'accord CREDIT NUMBER 6509-BJ GRANT NUMBER D532 du 02 mars 2020 entre le Bénin et l'Association Internationale de Développement (IDA pour don et prêt) et la convention de crédit ACE n° CBJ 1253 01 E en date du 29 mai 2020 entre la République du Bénin et l'Agence Française de Développement (AFD pour le prêt).

Dans les modalités de mise en œuvre du programme, il est prévu que **« les comptes des projets seront audités par l'Inspection Générale des Finances (IGF), instance chargée au niveau national du contrôle de la gestion financière de tous les ministères au Bénin ».**

Il est également mentionné au point 5.1 du contrat de performance et de financement signé le 19 juin 2020 entre le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi et le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, qu'au nombre des outils de suivi et d'évaluation, figurent **« les rapports d'audit interne sur la qualité et l'efficacité, la vérification par des réviseurs externes et des rapports d'audit de performance ».**

Ainsi, par ordre de mission n° 001/2023/MEF/IGF/DAAFC du 11 janvier 2023 (Cf. PJ n°1), l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service a confié l'audit du deuxième semestre 2023 à la commission composée comme suit :

- **Président** : Monsieur **Norbert BALARO**, Inspecteur des Finances ;
- **Rapporteur** : Monsieur **Massaoudou SALEY**, Inspecteur des Finances ;
- **Membre** : Monsieur **Gilbert IDOHOU**, Inspecteur Vérificateur.

L'objectif général est de s'assurer de l'efficacité du dispositif de gestion du projet en vue de l'atteinte des objectifs fixés.

De manière spécifique, il s'agira de fournir une assurance sur :

- le bon fonctionnement du système de contrôle interne ;
- la bonne gestion administrative du projet ;
- la gestion comptable et financière des ressources du projet ;
- le respect des procédures de passation des marchés et d'exécution des commandes publiques ;
- l'atteinte des objectifs du projet à travers la mise en œuvre adéquate des contrats/conventions signés avec les différents partenaires et/ou prestataires du projet.

La commission de vérification a disposé de trente (30) jours pour sa mission.

Pour mener à bien sa mission, la commission de vérification, a adopté une démarche méthodologique qui se présente ainsi qu'il suit :

- échanges approfondis avec les coordonnateurs des trois entités bénéficiaires du programme ;
- réunion de cadrage et de lancement avec les divers acteurs impliqués dans l'exécution du projet ;
- collecte des textes et tous les documents nécessaires à l'accomplissement de la mission ;
- organisation des travaux d'audit ;
- rédaction du draft de rapport d'audit prenant en compte les recommandations ;
- présentation des résultats obtenus et conclusions du rapport et discussion des recommandations et des échéanciers de mise en œuvre avec les coordonnateurs des projets ;
- travaux de contrôle d'assurance qualité du rapport.

Par ailleurs, au regard du dispositif en place pour la mise en œuvre des trois projets CEA, les diligences relatives au volet passation des marchés exécutés au niveau du Spécialiste en Passation de Marchés (SPM), acteur rectoral, ont fait l'objet d'un rapport unique et commun à tous les trois centres.

Le volet relatif au contrôle interne et au fonctionnement des organes de gouvernance a été pris en compte lors des précédents audits, la commission s'est donc intéressée à la mise en œuvre des recommandations y relatives.

Dans le respect du principe du contradictoire, le projet de rapport a été adressé au Coordonnateur, au Responsable Financier et à l'Assistant en Passation de Marchés, qui ont produit leurs contre-observations.

Le présent rapport qui rend compte des résultats des travaux de la commission s'articule autour des points suivants :

- **Observations ;**

- **Recommandations.**

I. OBSERVATIONS

1.1. DE LA PRESENTATION DU PROJET CEA IMPACT

1.1.1. *Historique du projet*

Le programme régional ACE (Africa Centers of Excellence) Impact cible 12 pays d'Afrique de l'Ouest, centrale et pays du Sahel, à savoir Burkina Faso, Gambie, Guinée, Cameroun, Nigéria, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Ghana et Djibouti.

Actuellement au plan régional, le programme finance 53 centres dont 43 Centres d'Excellence (25 nouveaux et 18 issus de CEA I), 5 centres émergents et 5 collèges d'ingénieurs, sélectionnés de manière compétitive au terme d'une évaluation indépendante, transparente et fondée sur le mérite.

Au Bénin, l'Institut de Mathématique et de Sciences Physiques (IMSP) abrite le Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA) depuis 2014.

1.1.2. *Objectifs du projet*

Le programme ACE IMPACT vise à stimuler les capacités de formation et de recherche en créant des centres régionaux d'excellence pouvant attirer les meilleurs étudiants, développer la qualité de leurs formations au niveau Master et Doctorat. Il vise aussi à articuler les recherches effectuées par ces étudiants avec les enjeux de développement nationaux et régionaux afin de répondre à la demande de compétences et de personnel hautement qualifié et aux besoins de production de connaissances et d'innovation, nécessaires au développement des secteurs stratégiques.

1.1.3. *Bénéficiaires du projet*

Trois établissements de l'Université d'Abomey-Calavi accueillent ce projet :

- le CEA-SMIA (Sciences Mathématiques, Informatique et Applications) de l'IMSP de Dangbo pour la thématique Mathématiques appliquées et informatique ;
- le C2EA (Eau et Assainissement) de l'Institut National de l'Eau (INE) pour la Gestion durable de l'eau ;

- le CoE-EIE (Energie, Infrastructures de transport, et Environnement) pour les Sciences de l'ingénieur.

Un accord de rétrocession a été signé le 19 juin 2020 sous forme d'un contrat de performance entre le gouvernement du Bénin et l'Université d'Abomey-Calavi, hôte des centres d'excellence et du collège d'ingénierie. Ce contrat de performance encadre le flux fiduciaire entre ces deux acteurs et fixe les objectifs à atteindre par les Centres d'excellence qui sont sous la responsabilité de l'Université.

1.1.4. Durée du projet

Le projet des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact sur le Développement a été mis en vigueur depuis le 26 juin 2020 par la Banque mondiale et le 15 novembre 2020 pour l'AFD. Il s'étend sur une durée de **quatre (04) ans**.

1.1.5. Coût du projet

Le projet a obtenu le financement mixte (don et prêt) d'un montant global de **17,2 millions** de dollars US cofinancé par la Banque mondiale et l'AFD comme suit :

- **6 millions US\$ pour** l'Association Internationale de Développement (IDA) (don de 4 millions US\$ et 2 millions US\$ de prêt) suivant l'accord CREDIT NUMBER 6509-BJ GRANT NUMBER D532 du 02 mars 2020 ;
- **11,2 millions US\$** à titre de prêt pour l'Agence Française de Développement (AFD soit **10 millions €** suivant la convention de crédit ACE n° CBJ 1253 01 E en date du 29 mai 2020.

Le détail par centre se présente comme suit :

Tableau 1 : Récapitulatif du budget par centre

Projet bénéficiaire	Montant en dollars américains
CEA-SMIA	4 000 000
C2EA	6 000 000
CoE-EIE	4 000 000
Fonds non répartis	1 200 000
PASET	2 000 000
Fonds global des Projets	17 200 000

Source : Accords de financement

Ce projet intègre une approche axée sur les résultats utilisant des indicateurs liés aux décaissements (DLI). Le Coût estimatif par plan d'actions est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Synthèse financière du projet du C2EA

Code	Libellés	Nombre d'actions majeures prévues	MONTANT	
			USD	CFA
A1	Préparation Institutionnelle	9	70 000	42 000 000
A2	Impact sur le développement	0	0	0
A3	Recrutement d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation	6	1 792 000	1 075 200 000
A4	Qualité de l'enseignement et de la recherche	11	1 576 000	945 600 000
A5	Pertinence de l'enseignement et de la recherche	16	1 330 000	798 000 000
A6	Gestion financière régulière et de qualité	8	432 000	259 200 000
A7	Impact Institutionnel	10	800 000	480 000 000
TOTAL		27	6 000 000	3 600 000 000

Sources : Données fournies par le Projet

Sept (07) grandes activités constituent la charpente de l'exécution du projet.

1.1.6. Dispositif institutionnel de mise en œuvre du Projet

Conformément à l'arrangement institutionnel retenu, les principaux acteurs intervenant dans la mise en œuvre du projet CEA IMPACT sont rattachés à trois (3) niveaux :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Comité National de pilotage) ;
- Université d'Abomey-Calavi (Comité Universitaire de Pilotage) ;
- Entités bénéficiaires des projets (Des comités spécialisés et la coordination)

Placé sous l'autorité du Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Comité National de Pilotage est chargé de superviser, de guider et d'apporter un soutien à la mise en œuvre du projet au **niveau national**. Il est chargé également de plaider en faveur d'une collaboration au niveau national dans l'enseignement supérieur et d'assurer la liaison entre le projet, les autres ministères sectoriels, les partenaires de l'industrie, ainsi qu'avec le grand public.

Au niveau rectoral, le Comité Universitaire de Pilotage est créé par arrêté rectoral et ses membres sont nommés par le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi. Il a pour mission de s'assurer que le projet est conduit suivant les accords signés et que les transactions sont faites conformément aux politiques, aux objectifs et aux procédures et sont contrôlées de manière adéquates.

Les 3 projets sont créés par arrêté du Ministre respectivement au sein de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP), à l'Institut National de l'Eau (INE) et à l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC).

Au niveau de chaque projet, il est prévu et mis en place de :

- un Comité Consultatif Scientifique International (CCSI), composé d'universitaires de renom à l'échelle internationale pour fournir des conseils et des informations sur les activités de formation et de recherche du domaine de compétence du Centre.
- Un Comité Consultatif Sectoriel (CCS) composé d'un représentant de chaque partenaire sectoriel du centre. En collaboration avec le Comité Consultatif Scientifique International, il donne des conseils sur les programmes universitaires et les futures orientations de recherche. Il fournit régulièrement des informations à la coordination du projet sur les performances, les plans de travail proposés et leur pertinence pour l'impact sur le développement.
- Une coordination chargée d'exécuter au quotidien les activités du Projet. L'équipe de Coordination est dirigée par un Coordonnateur et est composée comme suit :
 - Coordonnateur adjoint ;
 - Assistant Management de projet ;
 - Assistant Administratif bilingue ;

- Comptable ;
- Responsable suivi et évaluation ;
- Responsable de la recherche ;
- Responsable des formations ;
- Responsable des Relations avec les Entreprises ;
- Responsable Sauvegarde Environnementale et Sociale ;
- Point Focal Genre et Lutte contre le Harcèlement sexuel ;
- Point Focal Stages en Entreprises et Sorties pédagogiques.

Certains acteurs au niveau de l'UAC interviennent dans la gestion au quotidien de chaque projet. Il s'agit de :

- Spécialiste en passation des Marchés Publics ;
- Cellule de Contrôle des Marchés Publics ;
- Agent Comptable ;
- Responsable Financier.

1.2. DE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

L'évaluation des contrôles clés existant sur la base du cadre de référence pour la gestion du contrôle interne « COSO1 » avait été faite lors des audits précédents. La commission a passé en revue lors de ses travaux les recommandations antérieures dont le point de mise en œuvre figure au point 2.1 de ce rapport.

1.3. DU FONCTIONNEMENT RÉGULIER DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION SUR LA PÉRIODE

Le fonctionnement des organes de gouvernance et de direction au cours de la période sous revue est apprécié dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Fonctionnement régulier des organes

Niveau de compétence	Organe Concerné	Nombre de réunion prévue	Nombre de réunion tenue	Observations/Commentaires
niveau national	Comité National de Pilotage	2	2	
niveau rectoral	Comité Universitaire de Pilotage ou Comité d'audit interne de l'UAC	2	2	Les deux (02) missions statutaires du Comité d'audit interne ont été effectuées.
Spécifiquement au Centre d'Excellence Africain pour l'eau et l'Assainissement(C2AE)	Comité Consultatif Scientifique International (CCSI)	2	2	Session présentielle post covid a été utilisée pour évaluer les thèmes et le recrutement de la 2ème cohorte des PhD. Les séances sont tenues du 07 au 08 juillet 2022 et du 12 au 16 décembre 2022
	Comité Consultatif Sectoriel (CCS)	2	1	Session unique en présentielle post covid qui a été élargie aux partenaires clés pour valider entre autres les thèmes à impact sur le développement pour le programme des post-docs
	Coordination du projet	12	10	Il est institué une réunion mensuelle (dernier vendredi du mois) de toute l'équipe. La période des vacances et participation aux conférences régionales ont parfois interféré.

Source : *Elaboré par la commission*

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort les constats suivants :

- Les deux réunions prévues pour le compte du Comité National de Pilotage ont été effectivement tenues ;
- la clarification de la terminologie à utiliser entre Comité Universitaire de Pilotage (CUP) et Comité d'Audit est toujours attendue de la part des acteurs, avec les ajustements nécessaires au niveau du manuel de procédures ;

- toutes les réunions du Comité Consultatif Scientifique International (CCSI) ont été tenues ;
- le Comité Consultatif Sectoriel (CCS) n'a tenu qu'une seule réunion sur les deux de la période sous revue ;
- en ce qui concerne la coordination du projet, elle a effectivement tenu dix (10) réunions contrairement à douze (12) qui sont attendues pour la période.

Par ailleurs, la commission a fait les constats ci-après relativement au mouvement du personnel :

- la procédure de recrutement du SPM autrefois en cours est entièrement clôturée. A cet effet, Monsieur Dotomé Grégoire GNANVI, spécialiste en passation de marchés a été recruté et nommé SPM des Centres d'Excellences Africains de l'Université d'Abomey-Calavi suite à l'avis de non objection en date du 21 novembre 2022 reçu de la Banque mondiale. L'intéressé a effectivement pris service le 22 novembre 2022 et l'attestation de prise de service n°508/2022/UAC/INE/C2AE/SE/AB du 02 décembre 2022 ainsi que son contrat de travail ont été mis à la disposition de la commission. Ses charges salariales sont prises en charge sur le budget du C2EA ;
- le recrutement d'un chargé de communication
- le chef de la CCMP de l'UAC en charge du contrôle des marchés des CEA Impact est nommé PRMP de la mairie de Cotonou. Ce poste est pourvu au cours de la période par note de service du recteur en date du 27 juillet 2022 ;

La commission a également relevé la surcharge de travail au niveau du comptable du projet, du Responsable Financier et du Spécialiste en Passation des Marchés.

Risque

Non atteinte des objectifs du projet.

Commentaires de la coordination

Le Comité Universitaire de Pilotage ou le Comité d'audit interne de l'UAC a tenu ses réunions statutaires au titre de l'année 2022. Les deux audits

prévus au titre de la gestion 2022 sont réalisés. En fait c'est le rapport du deuxième audit qui était en cours d'élaboration au niveau du comité d'audit de l'UAC.

Il faut noter que le rapport provisoire du comité d'audit de l'Université d'Abomey-Calavi a été envoyé au Coordonnateur pour apporter les contres observations dudit rapport. Cette action se déroulait précisément lors des travaux d'audits des IGF. Je précise que la note de service adressé au coordonnateur pour le lancement de ce dernier audit du comité l'UAC vous été transmis lors de vos travaux d'audits.

La commission a pris en compte le commentaire relatif au Comité d'audit interne.

Recommandations

- Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi devra :
 - prendre les dispositions pour l'actualisation du manuel de procédures des CEA, avec une clarification sur les terminologies appropriées à utiliser dans le cadre des activités du programme ;
 - doter le comptable, le Responsable Financier et le Spécialiste en Passation des marchés Publics en personnel d'appui qualifié.
- Le Coordonnateur du C2EA doit veiller :
 - au fonctionnement normal de la coordination ainsi qu'à la tenue régulière de toutes les réunions prévues sur la période ;
 - à la tenue régulière de toutes les réunions du Comité Consultatif Sectoriel (CCS).

1.4. DE LA GESTION DES MATIERES ET DES IMMOBILISATIONS

Les matières sont constituées d'immobilisations, de stocks de fournitures de bureau, des consommables informatiques, des produits d'entretien et des tickets valeur.

La gestion des matières est toujours assurée par le comptable du projet. Cependant, par note de service n°606-2022/UAC/SG/AC/SRH du 12 septembre 2022, madame N'TIA Emilie a été nommée Comptable des matières

à l'INE. L'intéressée n'est pas encore installée et n'a véritablement pas pris service à l'INE en tant que Comptable des matières.

Les matières (fournitures de bureau, produits d'entretien etc.) sont toujours rangées dans le bureau du Comptable du projet, ce qui le rend très exigü.

1.4.1. Les immobilisations

Les immobilisations ne font pas l'objet d'amortissement comptable. Au cours de la période, une seule immobilisation a été acquise sur les ressources du projet. Il s'agit d'un logiciel de gestion de scolarité comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 4 : Point des immobilisations acquises au cours de la période

COMPTE	Date Pièce	Libellé de l'écriture	Montant Débit (FCFA)
2131006100	20-juil- 22	Développement d'un logiciel de gestion de scolarité	5 999 000

Source : Extrait des données comptables

Points forts :

- Le logiciel de gestion de scolarité acquis au cours de la période, sur financement AFD, a été préalablement budgétisé ;
- les fiches de stocks, fiches d'inventaire et le livre journal des matières sont tenus à travers le logiciel SUCCESS en exploitation ;
- l'entrée des immobilisations dans le patrimoine (logiciel de scolarité acquis) est constaté par un procès-verbal de réception ;
- les immobilisations en exploitation sont codifiées et estampillées. Le logiciel SUCCESS permet d'en faire le suivi à travers le tableau des immobilisations ;
- l'inventaire des immobilisations au 31 décembre 2022 a été réalisé par un comité mis en place par note de service n°394-2022/UAC/INE/D/DA/SGE/SA du 23 décembre 2022. Toutefois, le PV d'inventaire n'a été disponible qu'au 30 janvier 2023.

Points faibles

- L'absence de la tenue de certains documents relatifs à la comptabilité des matières (les fiches d'immobilisation, les fiches détenteurs d'immobilisations, les ordres d'entrée et de sortie des matières, etc.) ;
- l'absence de contrôle périodique du stock par le RF assorti de PV d'inventaire ;
- les fiches d'immobilisations (prévues par le manuel de procédures) et les fiches détenteurs d'immobilisations par bureau ne sont pas de mise au sein du C2EA ;
- il n'existe pas de contrat d'entretien des ordinateurs du C2EA et la commission n'a pas eu la preuve de leur entretien/maintenance par les agents compétents du rectorat.

1.4.2. Les stocks

Les achats de fournitures de bureau, des produits d'entretien et divers consommables dans le cadre des activités du projet au cours de la période sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 5 : *Détail des fournitures achetées au cours de la période*

COMPTE	Date Pièce	N° pièce	Libellé de l'écriture	Montant Débit (FCFA)
3330856110	22-nov-22	EM010-107	Achat d'encre	3 380 150
3340856100	23-nov-22	EM010-107	Achat de fourniture de bureau	814 500
Montant total				4 194 650

Source : *Données comptables du C2EA*

Points forts

- Les matières acquises par le projet sont utilisées dans le cadre de l'exécution des diverses missions relatives aux activités inscrites au PTAB du projet ;
- l'entrée en stocks est constatée par un bordereau de livraison ou un PV de réception ;

- la sortie de stocks fait l'objet d'une fiche de demande de fourniture et d'un bon de sortie approuvés par le coordonnateur du projet ;
- la gestion des stocks est faite par le biais du logiciel SUCCESS ;
- l'inventaire des fournitures de bureau a été effectué par un comité mis en place par la note de service supra-citée. Toutefois, le PV d'inventaire n'a été disponible qu'au 30 janvier 2023.

Points faibles

Les stocks ne sont pas rangés dans un magasin, mais plutôt dans le bureau du comptable, rendant celui-ci exigu ;

1.4.3. La gestion du carburant

Les tickets valeurs (TV) acquis sur les ressources du projet sont gérés par le comptable.

Tableau 6 : Point des TV gérés sur la période

DESIGNATION	MONTANT (FCFA)
STOCK INITIAL au 26/07/2022 (1)	5 305 000
TOTAL DES ENTREES (2)	-
TOTAL DISPONIBILITES (3= 1+2)	5 305 000
TOTAL DES SORTIES (4)	1 925 000
STOCK FINAL THEORIQUE au 31/07/2022 (5= 3+4)	3 380 000
STOCK FINAL INVENTORIE au 31/12/2022 (6)	2 914 000
ECART (7= 6-5)	466 000

Source : Elaboré par la commission

Points forts

- Les soldes initiaux correspondent aux soldes audités à l'issue de la période précédente. Ils sont concordants avec le registre des TV examiné ;
- aucun achat de ticket valeur n'a été constaté sur la période sous revue ;

- les supports utilisés dans le cadre de la gestion du carburant sont les fiches de déplacement établies et dûment signées, le bon de carburant signé par le coordonnateur et le registre-journal de gestion de carburant tenu par le Comptable et régulièrement signé par les bénéficiaires ;
- la dernière écriture passée dans le registre des TV au passage de la commission date du 19 janvier 2023 et concerne une dotation allouée à l'ABE dans le cadre d'une formalité administrative à effectuer à Cotonou pour un montant de 7 000 FCFA (sortie) ;
- le registre de gestion du carburant est arrêté mensuellement par le comptable, le responsable financier et le coordonnateur du programme ;
- le registre des TV est coté et paraphé conformément à la réglementation ;
- les tickets valeurs sont gardés dans un coffre-fort à clé et à combinaison numérique ;
- la porte et la fenêtre du bureau du comptable sont dotées de grilles anti-effraction.

Points faibles

- L'inventaire physique des tickets valeurs réalisé ce 20 janvier 2023 a permis à la commission de constater un stock physique de 2 914 000 FCFA. Ce stock n'est pas en concordance avec le solde théorique figurant dans le registre des tickets valeurs (3 380 000 FCFA). Il se dégage donc un écart de 466 000 FCFA. Ledit écart s'explique par deux états de sortie de TV de montant respectifs 382 000 FCFA et 84 000 FCFA non enregistrés au registre des TV. Ces états sont relatifs à une dotation de carburant dans le cadre du déplacement des membres du comité consultatif sectoriel élargi du C2EA ;
- les ordres d'entrée dans le cadre de l'acquisition des TV ne sont pas tenus. Toutefois, il existe un bon de carburant utilisé pour la sortie des tickets valeurs ;
- il n'existe pas d'acte définissant le stock maximal de TV ;
- les inventaires inopinés ne sont pas effectués, notamment en ce qui concerne la gestion des TV ;

- les bons de carburant ne sont pas numérotés.

Risques

- Détérioration précoce des immobilisations ;
- non fiabilité des informations financières et comptables ;
- non maîtrise des matières.

Commentaire de la coordination

Les ordres d'entrées et de sorties sont tenus par mes soins. Ils sont libellés sous l'appellation « **bon de Carburant** » et sont régulièrement tenus et signés par le bénéficiaire, l'ordonnateur et le comptable.

La commission a pris en compte le commentaire relatif au bon de carburant utilisé pour la sortie des TV.

Recommandations

- Le Coordonnateur doit :
 - o prendre toutes les dispositions à l'effet de doter le comptable des matières d'un bureau et de faire procéder à la passation de services entre ce dernier et le comptable du projet ;
 - o instruire le comptable des matières du projet à l'effet de tenir tous les outils et supports de la comptabilité des matières nécessaires au projet tels que les fiches d'immobilisation, les fiches détenteurs d'immobilisations, les ordres d'entrée et de sortie des matières ;
 - o prendre un acte encadrant la gestion des TV ;
 - o prendre les dispositions pour l'entretien/maintenance périodique matérialisé des ordinateurs acquis et utilisés dans le cadre du projet ;
- Le Comptable du projet doit veiller :
 - o à la comptabilisation régulière de toutes les pièces justificatives de sortie de TV et à la numérotation des bons de carburants utilisés jusque-là ;

- o à la tenue régulière des ordres d'entrée des TV ;
- le Responsable financier du projet doit réaliser des vérifications inopinées de la gestion des TV et élaborer des rapports à cet effet.

1.5. DE LA GESTION BUDGÉTAIRE

Le contrôle de la gestion budgétaire passe par la planification budgétaire, le suivi budgétaire et les indicateurs de résultat. Le point d'exécution budgétaire présenté à la commission se présente comme suit :

Tableau 7 : Point d'exécution budgétaire

Résultats liés aux décaissements	Prévision en FCFA		Exécution au second semestre 2022	Exécution au 31/12/2022	Taux d'exécution base ordonnancement	
	Annuelle	2nd semestre 2022			2nd semestre 2022	Annuel
Nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation	218 100 000	126 600 000	76 029 369	123 608 144	60,05%	56,67%
Qualité de l'Enseignement et de la recherche	789 600 000	311 100 000	32 722 502	52 276 913	10,52%	6,62%
Pertinence de l'enseignement et de la recherche	158 670 200	76 170 000	50 656 325	70 675 494	66,50%	44,54%
Gestion financière régulière et de qualité	133 747 200	37 862 200	35 843 701	56 815 034	94,67%	42,48%
Impact Institutionnel	397 800 000	214 200 000	10 085 630	13 130 630	4,71%	3,30%
Total Général	1 697 917 400	765 932 200	205 337 527	316 506 215	26,81%	18,64%

Source : Extrait des données fournies par le projet

L'examen des différents documents relatifs au budget et au PTAB mis à la disposition de la commission d'audit révèle les constats ci-après :

Points forts :

Au titre de la période sous revue :

- le projet a élaboré un Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) de l'exercice 2022 : ce document a été validé par le Comité National de Pilotage des Centres d'Excellence en sa session du 18 au 19 novembre 2021 ;
- le PTBA du projet a fait l'objet d'un réaménagement. Ce PTBA réaménagé a reçu l'ANO de la Banque mondiale le 19 septembre 2022 ;
- le PTBA est soumis/déposé sur la plateforme Sharepoint le 27 novembre 2021 (consulté par les bailleurs et l'AUA qui a émis par mail en date du 25 janvier 2022 un avis motivé) ;
- conformément au manuel de procédures des Centres d'Excellence, la mobilisation des ressources pour le compte du projet est conditionnée par l'atteinte des indicateurs liés aux décaissements (IDL) ou les résultats liés aux décaissements (RLD). Le dossier de demande de fonds est composé du rapport de l'Association des Universités Africaines (AUA) sur les résultats des indicateurs réalisés sur la période et les gains associés à ces résultats, de la lettre d'autorisation de la Banque mondiale confirmant le montant à décaisser et le programme de dépenses éligibles (PDE) ;
- les ressources mises à la disposition du projet aussi bien par la Banque mondiale que par l'Agence Française de Développement (AFD) sont liées par des objectifs bien définis et les décaissements sont astreints au respect des indicateurs de décaissement ;
- par mail du 16 mai 2022, l'Association des Universités Africaines a donné son opinion suite aux différentes vérifications des Résultats Liés au Décaissement réalisés par les CEA sur la période 2021-2022 comme l'exige l'accord de financement. C'est l'AUA qui fait la vérification au nom des deux bailleurs selon le coordonnateur ;
- les crédits sont débloqués après la validation des indicateurs liés au décaissement soumis par le centre aux deux partenaires ;
- il existe un logiciel de gestion comptable (SUCCESS) déployé au niveau du projet contenant un module dédié à la gestion budgétaire qui permet d'éditer les états de suivi budgétaire ;
- à l'aide du tableau de suivi des indicateurs des objectifs, du tableau de suivi du PTA et du tableau de suivi des indicateurs de

décaissement, le niveau d'exécution physique des actions du projet est apprécié ainsi que le taux de décaissement lié aux résultats et le niveau d'atteinte des indicateurs des objectifs du projet ;

- en ce qui concerne le deuxième semestre 2022, les prévisions budgétaires s'élèvent à **765 932 200 FCFA** et représentent **45,11 %** du budget annuel et **21,28%** du financement global du projet qui est de **3 600 000 000 FCFA** ;
- les dépenses exécutées pour le compte du projet sur la période ont fait l'objet d'une inscription préalable au PTAB. Elles s'élèvent à **205 337 527 FCFA** (soit **26,81%** par rapport au total des prévisions sur le semestre et **18,64%** par rapport aux prévisions annuelles) dans le rapport financier intermédiaire et sont concordantes avec les données du rapport financier au 31 décembre 2022.

Points faibles :

- Les ressources propres générées par le projet ne sont pas budgétisées alors que le bien-fondé de ces ressources émane des accords de financement ;
- il est noté une incohérence entre, d'une part le manuel de procédures (périodicités trimestrielles et annuelles) et les exigences de l'accord de financement (semestriel) en ce qui concerne la périodicité des rapports à produire et d'autre part entre le manuel de procédures et le code des marchés publics relativement aux seuils de passation des marchés ;
- l'absence de validation par les acteurs du rapport semestriel de gestion ;
- le taux de consommation des ressources allouées au projet est resté faible au cours de la période : ce taux est de **26,81%** par rapport aux prévisions semestrielles et de **18,64%** par rapport aux prévisions annuelles. Ce taux est très faible par rapport aux objectifs fixés pour l'année 2022. Cette situation est toujours due au faible taux de passation des marchés causé par le départ entre temps du SPM. Le nouveau SPM n'a pris service que le 22 novembre 2022 ;
- la composante **Impact Institutionnel** a affiché le plus faible taux d'exécution, soit **4,71%** tandis que la composante **Gestion financière régulière et de qualité** a enregistré le taux d'exécution

le plus élevé (**94,67%**) du semestre. Le taux d'exécution annuel le plus élevé a été enregistré par la composante **nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation (56,67%)**.

Risques :

- Non atteinte des objectifs du projet ;
- Manque de transparence dans la gestion des ressources du projet.

Commentaire de la coordination

Au niveau du C2EA, c'est la composante **Impact institutionnel** au lieu de la Gouvernance et gestion du projet (à corriger au niveau du point faible ci-dessus mis en surbrillance) confère **Tableau 12**: Synthèse des performances du projet et **Annexe n°1** : Décomposition par nature des dépenses exécutées au cours de la période du rapport pour s'en assurer. Au niveau du **l'annexe 1**, fin du rapport veuillez **supprimer l'indicateur 8** qui est **conforme à l'indicateur n°7**.

La commission a pris en compte le commentaire de la coordination en reformulant son observation.

Recommandations :

- Le Coordonnateur doit :
 - o œuvrer pour l'obtention de l'ANO de la Banque mondiale par rapport au PTBA à bonne date ;
 - o faire budgétiser les ressources propres générées par les activités du projet ;
 - o veiller à l'amélioration du taux d'exécution financière ;
 - o œuvrer pour l'harmonisation de la périodicité de production des rapports prévue dans le plan de mise en œuvre du projet, le manuel de procédures avec celle prévue dans les accords de financement.

1.6. DE LA GESTION COMPTABLE

Les vérifications effectuées sont relatives à l'organisation comptable, la gestion des opérations de trésorerie, la gestion des opérations diverses, la

gestion des opérations de caisse, la gestion des incompatibilités et la gestion des divers contrôles.

Points forts :

- Pour ce qui concerne l'organisation comptable, un comptable est régulièrement nommé pour le compte du projet ;
- pour chaque compte bancaire, un livre journal banque est tenu. Il est arrêté mensuellement par le Comptable, le Responsable financier et le Coordonnateur ;
- les états de rapprochement bancaire sont établis mensuellement et co-signés par le Comptable, le Responsable Financier et le Coordonnateur du projet ;
- les décaissements de ressources pour le compte du projet sont effectués par virements bancaires. Les chèques ou les ordres de virement relatifs au paiement des dépenses sont émis par le comptable du projet et co-signés par le Coordonnateur du projet et l'Agent Comptable de l'UAC. On note donc une séparation des tâches incompatibles ;
- le logiciel comptable SUCCESS est en exploitation dans le cadre de la gestion comptable des opérations du C2EA et permet de générer les livres comptables obligatoires tels que le livre journal, le grand livre et la balance ;
- les comptes font l'objet de clôture au 31 décembre ;
- l'imputation comptable des opérations de la période sous revue est effectuée manuellement par le comptable sur des fiches d'imputation préétablies. Toutefois, des fiches imputées via le logiciel existent mais ne sont pas imprimées pour être soumises à la vérification du Responsable Financier ;
- le plan comptable et le guide de comptabilisation du projet sont désormais disponibles et mis en exécution ;
- les chèquiers du projet sont gardés dans le coffre-fort dans le bureau du comptable et sont sous sa responsabilité ;
- la comptabilité générale actuellement tenue au sein du projet est une comptabilité d'engagement.

Points faibles :

- un plan de comptes a été élaboré pour l'enregistrement des opérations, mais ce dernier n'est pas encore validé par le Centre National de Formation Comptable (CENAFOC). Cependant par bordereau d'envoi n°190-2022/UAC/AC/RF/SA en date du 14 décembre 2022 du Recteur de l'UAC, le plan comptable en version numérique a été envoyé au Directeur du CENAFOC ;
- les fiches d'imputation comptable manuelles mises à la disposition de la commission ne portent pas les mentions de contrôle du Responsable financier des écritures passées par le comptable, bien que cela soit prévu sur lesdites fiches ;
- une périodicité de clôtures informatiques au moins semestrielles en conformité avec la périodicité de production des rapports d'étape n'est pas adoptée pour les écritures enregistrées dans le logiciel SUCCESS. Cette fonctionnalité existe bel et bien au niveau dudit logiciel ;
- la non mise en réseau du logiciel comptable SUCCESS entre le RF et les comptables des projets ;
- la sauvegarde des informations financières et comptables n'est pas optimale et ne garantit pas une sécurité suffisante (absence de serveur par exemple) ;
- la non tenue du livre d'inventaire tel que prescrit par le SYSCOHADA révisé.

Risques :

- Non fiabilité des informations comptables et financières ;
- Perte de données ;
- Manque de transparence dans la gestion des ressources propres.

Commentaire de la coordination

Néant.



Recommandations :

- Le Coordonnateur doit doter le service financier d'un dispositif adéquat de sauvegarde des données numériques ;
- L'Agent Comptable doit veiller à la validation du plan des comptes par le CENAFOC ;
- Le Responsable financier doit :
 - o mettre en œuvre la fonctionnalité de clôture informatique périodique du logiciel ;
 - o procéder au contrôle matérialisé des écritures comptables passées dans le logiciel ;
 - o prendre les dispositions en vue de la mise en réseau du logiciel comptable SUCCESS entre lui et les Comptables des Projets ;
- le Comptable du projet doit tenir le livre d'inventaire tel que prescrit par le SYSCOHADA Révisé.

1.7. DE LA GESTION FINANCIERE

Les activités du projet sont financées par deux sources : les financements des bailleurs et les fonds propres.

1.7.1. Du financement du projet par les bailleurs

Les fonds du projet sont virés dans trois (3) comptes bancaires ouverts dans les livres de CORIS BANK pour la Banque mondiale et de la BIIC pour l'AFD. Il s'agit des comptes ci-après :

- le compte n°00997124101 intitulé C2EA-DON/AID ;
- le compte n°00996924101 intitulé C2AE-Crédit/AID ;
- le compte n° 01400123001 intitulé C2EA/AFD.

Le tableau des ressources et emplois au 31 décembre 2022 se présente ainsi qu'il suit :



Tableau 8 : Ressources et emplois au 31 décembre 2022

Libellé	Comptes bancaires			Total
	DON AID	CREDIT AID	AFD	
Solde initial (1)	98 503 798	4 926 747	537 625 859	641 056 404
Ressources de la période (2)	33 018 895	963 960	-	33 982 855
Total des ressources : (3)=(2)+(1)	131 522 693	5 890 707	537 625 859	675 039 259
Total des emplois : (4)	50 627 744	1 956 043	152 753 833	205 337 620
Solde théorique de la gestion : (5)=(3)-(4)	80 894 949	3 934 664	384 872 026	469 701 639
solde réel en banque : (6)	80 894 949	3 934 664	384 872 026	469 701 639
Ecart (excédent) : (7)=(6)-(5)	-	-	-	-

Source : réalisé par la commission

A l'analyse des données du tableau ci-dessus et de l'examen des pièces justificatives des dépenses, il ressort les constats suivants :

- le solde initial des comptes à la banque est de **641 056 404 FCFA**. Il est concordant avec le solde des relevés bancaires et celui du rapport d'audit au 30 juin 2022 ;
- les ressources de la période sont de **33 982 855 FCFA**. Elles sont constituées :
 - o de **33 018 895 FCFA** mobilisés pour le compte Don AID y compris **929 101 FCFA** d'intérêts créditeurs reçus au cours de la période ;
 - o de **963 960 FCFA** crédit AID y compris **45 620 FCFA** d'intérêts créditeurs reçus au cours de la période ;
 - o pour le compte C2EA AFD, aucun virement n'a été obtenu sur la période sous revue ;
- Le montant des ressources disponibles pour le projet au titre de la période s'élève à **675 039 259 FCFA** ;

- Les décaissements liés aux activités réalisées sont de **205 337 620 FCFA**. Ce montant concorde avec le point mentionné dans le rapport d'activités du projet au 31 décembre 2022 ainsi que le point du suivi de l'exécution budgétaire du centre à cette même date. La décomposition par nature de ces dépenses figure dans le tableau en **annexe n°1** ;
- Le solde théorique de gestion des trois (03) comptes bancaires au 31 décembre 2022 se chiffre à **469 701 639**. Ce montant est en parfaite concordance avec le solde après les rapprochements bancaires à cette même date qui est de **469 701 639 FCFA**.

Risques :

Néant.

Commentaires de la Coordination

Néant.

Recommandation

Néant.

1.7.2. Du financement du projet sur ressources propres

Le projet a mené au titre de la période des activités génératrices de revenus dont les opérations sont effectuées dans le compte **n°000996824101 intitulé GENERATION DE REVENUS** ouvert au nom du C2EA dans les livres de CORIS BANK. Bien que ces opérations ne soient pas formellement budgétisées, elles font l'objet d'un suivi extrabudgétaire au niveau du projet.

Le tableau des ressources et emplois dudit compte se présente comme suit :

Tableau 9 : Point financier du compte "génération des revenus"

Libellé	Montant (FCFA)
Solde initial au 1 ^{er} juillet 2022	16 004 791
Ressources du semestre	136 661

Libellé	Montant (FCFA)
Total des Ressources (1)	16 141 452
Total des Emplois de l'exercice (2)	2 469 811
Solde théorique de gestion (3)=(1)-(2)	13 671 641
Solde réel en banque (4)	13 671 641
Ecart (5)	0

Source : Extrait des données extracomptables au 31 décembre 2022

Le solde de gestion de **13 671 641 FCFA** est en parfaite concordance avec le solde réel en banque.

Les ressources totales de la période qui s'élèvent à **16 141 452 FCFA** sont constituées du solde initial (**16 004 791 FCFA**) et des encaissements de la période (**136 661 FCFA**).

Ces encaissements sont détaillés comme suit :

Tableau 10 : *Détail des ressources du compte « génération des revenus » au cours de la période*

DATE	LIBELLES	MONTANT (FCFA)
31-juil-22	Intérêt créditeur reçu	23 675
31-août-22	Intérêt créditeur reçu	23 346
30-sept-22	Intérêt créditeur reçu	22 617
31-oct-22	Intérêt créditeur reçu	23 394
30-nov-22	Intérêt créditeur reçu	21 290
31-déc-22	Intérêt créditeur reçu	22 339
TOTAL		136 661

Source : Données financières du C2EA

Les emplois s'élèvent à **2 469 811 FCFA** et sont décomposés ainsi qu'il suit :

Tableau 11 : Détail des emplois de la période

DATE	LIBELLES	MONTANT (FCFA)
21-juil-22	Avance sur honoraire aux experts chargés de l'évaluation de la qualité des eaux souterraines notamment les aspects sociologiques	222 750
31-juil-22	Divers frais bancaires au titre du mois de juillet	98 224
31-août-22	Divers frais bancaires au titre du mois d'août	6 802
30-sept-22	Divers frais bancaires au titre du mois de septembre	6 693
31-oct-22	Divers frais bancaires au titre du mois d'octobre	6 809
02-nov-22	Restant dû sur honoraire aux experts chargés de l'évaluation de la qualité des eaux souterraines notamment les aspects sociologiques	222 750
25-nov-22	Règlement facture N°002-09-22 du 11 octobre 2022 relative aux analyses d'échantillons d'eau	1 500 000
30-nov-22	Divers frais bancaires au titre du mois de novembre	17 651
31-déc-22	Reversement TVA et AIB prélevées sur diverses dépenses	376 138
31-déc-22	Divers frais bancaires au titre du mois de décembre	11 994
TOTAL		2 469 811

Source : Données financières du C2EA

Risque :

Néant.

Commentaire de la Coordination :

Néant.

Recommandation :

Néant.

1.8. DE L'APPRECIATION DES PIECES JUSTIFICATIVES DES DEPENSES

Dans le cadre de l'appréciation des pièces justificatives des dépenses et compte tenu du volume des activités effectuées au cours du second semestre

2022, la commission a vérifié **75,57%** (155 173 569 FCFA sur un montant 205 337 527 FCFA) des pièces justificatives des dépenses.

Les vérifications ont porté sur le respect des règles de comptabilisation, la régularité de l'acte générateur de la dépense, la régularité du service fait, de la demande du paiement (factures ou toute pièce tenant lieu) et du paiement.

Les constatations faites par la commission se présentent ainsi qu'il suit :

Points forts

- Dans le cadre de l'exécution des dépenses relatives au projet, des bons de commandes et contrats sont adressés aux fournisseurs de biens et de services et enregistrés aux impôts ;
- la règle du service fait est matérialisée par l'établissement de PV ou bordereau de livraison, la délivrance de l'attestation de service fait signée du Coordonnateur et la certification des états de paiement et factures par ce dernier, qui est l'ordonnateur délégué du budget du C2EA ;
- les factures sont régulièrement acquittées par les fournisseurs/prestataires et liquidées par le Coordonnateur ;
- les retenues fiscales à titre de TVA et d'AIB sont opérées sur les dépenses de la période et reversées à la DGI ;
- le comptable du C2EA signe les ordres de paiement comme tout bénéficiaire du paiement (prestataire ; fournisseur, etc.) de la dépense concernée ;
- pour le paiement des dépenses, les chèques sont émis et cosignés par le Coordonnateur du C2EA et l'Agent Comptable de l'UAC conformément aux dispositions du MdP et du PMO ;
- le comptable du centre détient le chéquier, comptabilise les opérations de banque sous la supervision du Responsable Financier des projets ;
- le Responsable financier est cosignataire des états récapitulatifs de paiement avec le coordonnateur ;

- l'Agent Comptable et le Coordonnateur cosignent les ordres de virement et les chèques ;
- la cosignature des contrats de bourse d'étude par le Coordonnateur et les étudiants allocataires.

Points faibles

- l'inexistence de la nomenclature ou répertoire des dépenses éligibles sur les ressources du projet provenant des partenaires financiers et celles des ressources générées par le Projet ;
- l'absence de certaines quittances de paiement de TVA et d'AIB dû à la lenteur de leur délivrance sur la plateforme de déclaration selon les explications données par le comptable du projet. Toutefois, les avis de débit relatifs aux déclarations ont été mis à la disposition de la commission ;
- certains contrats relatifs à l'allocation de bourses aux étudiants étrangers et nationaux ne sont pas annexés à la liasse de pièces justificatives ;
- certaines notes de service portant allocation de bourses signées du Coordonnateur du projet ne portent pas les noms des étudiants bénéficiaires. C'est le cas de la note n°003-2022/UAC/INE/C2EA/RF/C/AB en date du 25 janvier 2022 ;
- certains contrats d'allocation de bourses ne sont pas numérotés ;
- les lettres de demandes de remboursement des frais de visa ne sont pas annexées aux pièces justificatives ;
- les cartes d'embarquement ne sont pas annexées à la liasse de pièces justificatives d'achat des billets d'avion. C'est le cas par exemple de l'acquisition des billets d'avion au profit de certains étudiants de nationalité Burundaise et Congolaise de montant 1 207 900 FCFA ;
- les listes de présence faites dans le cadre des ateliers ne sont pas toujours arrêtées. C'est le cas des listes de présence dans le cadre des sessions du comité scientifique élargie aux directeurs de thèse de la cohorte des doctorants du C2EA tenue du 06 au 8 juillet 2022 à Bohicon.

Risques

- Dépenses fictives/inéligibles sur les ressources du projet ;
- rejet des pièces justificatives ;
- pénalités de retard.

Commentaire de la coordination

La nomenclature ou répertoire des dépenses éligibles sur les ressources du projet provenant des partenaires financiers et celles des ressources générées par le Projet sont fournies aux auditeurs lors de l'audit du premier semestre 2022. Nous constatons que cette observation n'a été levée jusque-là par les auditeurs.

Nous avons pris acte des autres observations faites par la commission.

La commission n'a pas reçu de la coordination la nomenclature des dépenses éligibles, elle maintient donc cette observation.

Recommandations

- Le Coordonnateur du projet doit veiller à ce que les notes de service prises dans le cadre de l'allocation de bourses portent les noms des étudiants bénéficiaires ;
- le Responsable financier devra veiller avec le comptable à la complétude et à la qualité des pièces justificatives des dépenses.

1.9. DE L'ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET

1.9.1. Analyse de l'avancement physique du projet au 31/12/2022

La synthèse de l'exécution physique des activités inscrites au PTA est présentée dans le tableau figurant en **annexe 2**.

Tableau 12 : Synthèse des performances du projet

N°	Actions	Budget 2022	Taux Physique	Taux financier
1	RECRUTEMENT D'ETUDIANTS	218 100 000	87.00%	56.67%
2	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT	789 600 000	64.57%	6.62%
3	PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE	158 670 200	68.00%	44.54%
4	RENFORCEMENT FUDICIAIRE ET GOUVERNANCE	133 747 200	65.40%	42.48%
5	IMPACT INSTITUTIONNEL	397 800 000	19.75%	3.30%
Total		1 383 906 000	67.61%	18.64%

Source : Données fournies par le projet

De l'analyse de ce tableau, il ressort ce qui suit :

- cinq (05) actions ont fait l'objet de planification au PTA ;
- le taux global d'exécution physique du PTA est de 67,61% contre un taux de 100 % attendu au 31 décembre 2022, soit un retard de 32,39 % ;
- les objectifs du projet pour le compte de la période sont totalement atteints pour ce qui concerne les actions suivantes :
 - recrutement des étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation (87 % réalisé contre 85 % attendu pour la période) ;
 - qualité de l'Enseignement et de la recherche (64,57 % contre 50% attendu pour la période ;
 - pertinence de l'enseignement et de la recherche (68% contre 60% attendu pour la période) ;
 - gestion financière régulière et de qualité (65,40% contre 60% attendu pour la période ;

At

- la cible relative à l'impact institutionnel n'est pas atteinte. Son taux d'exécution physique sur la période est de 19,75% contrairement au 35% attendu ;
- le taux d'exécution globale du projet depuis son démarrage jusqu'au 31/12/2022 est de 60,22% alors qu'il est prévu pour 63,50%, soit un retard de 3,28 % sur l'ensemble du projet.

1.9.2. Niveau de décaissement de la subvention globale

Le niveau de décaissement global de la subvention sur la plateforme est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 13 : Niveau de décaissement de la subvention globale au 31 décembre 2022

Désignation	IDA (20%) Crédit et Don	AFD (80%) Crédit	TOTAL
Montant global de l'accord (en dollars)	1 200 000	4 800 000	6 000 000
Montant global de l'accord (en FCFA)	720 000 000	2 880 000 000	3 600 000 000
Total décaissé (en FCFA)	181 552 486	743 004 783	924 557 269
Fonds disponibles (en FCFA)	84 829 612	384 872 120	469 701 732
Taux global de décaissement	25,22%	25,80%	25,68%
Taux de disponibilité de fonds	46,72%	51,80%	50,80%

Source : Données fournies par le projet

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort que le taux de décaissement global au 31 décembre 2022 de **25,68 %**. Ce taux demeure faible par rapport au niveau d'exécution attendu pour le projet à cette date. Les décaissements IDA sont légèrement plus faibles (25,22%) par rapport à ceux de l'AFD (25,80%).

Risques

- Non atteinte des objectifs ;

- Perte de financements.

Commentaire de la coordination

Le C2EA a reçu de la banque mondiale une lettre de décaissement des ressources courant **décembre 2022** dont le processus de mobilisation était en cours. L'effectivité de cette mobilisation sur le compte va très sûr améliorer le taux de décaissé des ressources du projet.

Le commentaire de la coordination corrobore les observations de la commission ; il ne les remet nullement en cause.

Recommandation :

Le Coordonnateur doit œuvrer pour l'amélioration du taux de décaissement des ressources par les bailleurs.

1.10. DE LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNES AVEC LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE ET AUTRES IMPLIQUEES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

Le projet n'a pas signé de conventions de partenariat avec les structures de mise en œuvre et autres impliquées au niveau communautaire au titre de la période sous revue.

Toutefois, il convient de mentionner que des partenariats sont noués avec certains centres universitaires dans le cadre de la formation des apprenants conformément au plan de mise en œuvre du projet. Le point de ces accords est résumé dans le tableau ci-après :

Tableau 14 : Point des partenariats noués avec des centres et universités

N°	Référence du contrat	Montant du contrat (en FCFA)	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
1			Mémoire d'entente et de collaboration entre le C2EA, le Centre d'Excellence Africain sur les Mines et l'Environnement Minier (CEA-MEM) et le Centre d'Excellence Africain	01 juin 2021	la version physique n'a pas été scannée et mise en ligne	01 juin 2021	30 mai 2023

N°	Référence du contrat	Montant du contrat (en FCFA)	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
			en Valorisation des déchets en Produits à haute valeur ajoutée (CEA-VALOPRO) de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INP-HB) de la Côte d'Ivoire				
2			Mémoire d'entente et de collaboration entre le C2EA et le Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CCBAD) de l'Université Félix Houphouët Boigny de la Côte d'Ivoire	10 juin 2021	https://c2ea.ine-uac.net/documents_utiles/Memorandum%20C2EA_CCBAD_1660398132.pdf	10 juin 2021	09 juin 2023
3			Mémoire d'entente et de collaboration entre le C2EA et l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de Géologie (EMIG) du Niger	15 décembre 2021	https://c2ea.ine-uac.net/documents_utiles/Accord%20de%20partenariat%20entre%20C2EA-INE%20et%20EMIG%20Niger%20(3)_1660397685.pdf	15 décembre 2021	14 décembre 2023
4			Protocole d'entente et de collaboration entre le C2EA, la Faculté des Sciences et Techniques (FST) et la Faculté des Sciences Agronomiques et de l'Environnement (FASE) de l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi du Niger	14 décembre 2021	https://c2ea.ine-uac.net/documents_utiles/Protocole_accord_C2EA&FST&FASE-UDDM_1660398563.pdf	14 décembre 2021	13 décembre 2023

N°	Référence du contrat	Montant du contrat (en FCFA)	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
5			Mémoire d'entente et de collaboration entre le C2EA et le centre d'excellence « Centre for Coastal Management », de l'Université of Cape Coast (Ghana)	20 décembre 2021	https://c2ea.ine-uac.net/documents_utiles/MoU_C2EA_ACECoR_compressed_1660399051.pdf	20 décembre 2021	déc-23
6			Protocole d'entente et de collaboration entre le C2EA, la Faculté des Sciences (FS) de l'Université du Burundi (UB).	13 mai 2022	https://c2ea.ine-uac.net/documents_utiles/accord%20Partenariat%20entre%20C2EA%20et%20FS-UB_1660397064.pdf	13 mai 2022	12 mai 2024

II. RECOMMANDATIONS

2.1 DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS ANTERIEURES

Sur les trente-six (36) recommandations anciennement formulées lors des audits passés, la commission a relevé que :

- huit(08) recommandations sont totalement exécutées, soit 22 % ;
- dix-sept (17) recommandations n'ont pas été exécutées, soit 47% ;
- onze (11) recommandations sont en cours d'exécution (partiellement exécutées), soit 31%.

2.2 DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS

Les recommandations de la présente mission ainsi que celle des audits passés non exécutées et partiellement exécutées sont récapitulées dans le tableau figurant **en annexe n°3.**

CONCLUSION

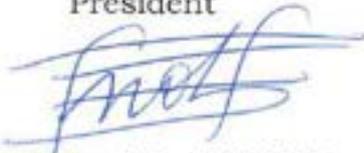
Les travaux de la commission ont été effectués conformément aux termes de référence élaborés pour la mission. A l'issue de cet audit, il convient de noter les principales constatations ci-après :

- au titre des financements des bailleurs, le Centre a reçu au cours de la période de l'AFD un montant de **33 982 855 FCFA**. Il n'y a pas eu de ressources mobilisées au niveau de l'Agence Française de Développement (AFD). Des fonds propres ont été aussi générés pour un montant de **136 661 FCFA** ;
- s'agissant de la qualité du dispositif de contrôle interne, il a été noté une relative amélioration avec la mise en œuvre de certaines recommandations formulées à l'issue du précédent audit. Toutefois, des insuffisances persistent encore et le dispositif reste perfectible ;
- sur le plan administratif, malgré les points forts identifiés, la gestion du projet souffre de quelques insuffisances, notamment la non-actualisation du manuel de procédures applicables aux CEA ;
- en ce qui concerne la gestion budgétaire, il a été noté la non-budgétisation des ressources propres générées par le projet et le faible taux de consommation des ressources allouées au projet au cours de la période (**26,81%** par rapport aux prévisions semestrielles et **18,64%** par rapport aux prévisions annuelles) ;
- par rapport à la gestion comptable, les informations financières du programme sont traçables dans les documents comptables et financiers du Centre. Cependant, des faiblesses ont été relevées parmi lesquelles la non-adoption d'une périodicité de clôtures informatiques au moins semestrielles des écritures enregistrées dans le logiciel SUCCESS ;
- en matière d'exécution physique, la mise en œuvre du projet souffre d'un retard par rapport aux objectifs prévus. Ainsi, au 31 décembre 2022, le taux d'exécution globale du projet depuis son démarrage est de 60,22% contre une prévision de 63,50%, soit un retard de 3,28%. Aussi, le taux de décaissement global au 31 décembre 2022 12,67% (**455 989 054 FCFA** sur un montant total de **3 600 000 000 FCFA** à la fin du projet en 2024) paraît faible au regard du niveau d'exécution du projet attendu à cette date.

Eu égard à tout ce qui précède, la commission a formulé à l'endroit des acteurs concernés des recommandations dont la mise en œuvre permettra à la coordination d'améliorer la gestion du projet ainsi que ses performances.

Fait à Cotonou, le 13 février 2023

Président



Norbert O. BALARO

Rapporteur



Massaoudou SALEY

Membre



Gilbert IDOHO

ANNEXES ET PIÈCES JOINTES

LISTE DES ANNEXES

N° D'ORDRE	LIBELLE
ANNEXE N°1	Décomposition par nature des dépenses exécutées au cours de la période
ANNEXE N°2	Niveau d'exécution physique du projet au 30/06/2022
ANNEXE N°3	Point des recommandations antérieures non mise en œuvre et des nouvelles recommandations

ANNEXE N°1

Décomposition par nature des dépenses exécutées au cours de la période

Annexe n° 1 : Décomposition par nature des dépenses exécutées au cours de la période

CODES ACTIONS/ ACTIVITES	ACTIONS/ACTIVITES/TACHES	MONTANT (FCFA)
1	PREPARATION INSTITUTIONNELLE	-
2	IMPACT DU CENTRE CEA SUR LE DEVELOPPEMENT	-
3	NOMBRE D'ETUDIANTS	76 029 369
305	Etudier les dossiers de candidatures des nouveaux apprenants	688 000
306	Payer les bourses pleines d'études et les demi-bourses pour de nouveaux apprenants en tenant compte du genre et de la région	60 208 392
307	Souscrire à une police d'assurance maladie pour les boursiers	100 100
309	Payer les billets de voyages pour les étudiants boursiers étrangers	15 032 877
4	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	32 722 502
407	Renforcer les sorties pédagogiques, stages académiques et écoles de terrain	3 713 500
410	Organiser les missions d'enseignement pour les enseignants étrangers	5 894 839
411	Organiser les missions de signature d'accord de partenariats académiques et sectoriels	245 440
417	Organiser les cours doctoraux au profit des doctorants	19 000
422	Organiser 2 réunions du conseil de perfectionnement	5 959 000
423	Renforcer les sorties pédagogiques, stages académiques et écoles de terrain	7 593 000
424	Soutenir les publications scientifiques	1 011 816
428	Prendre en charge les frais de participation des doctorants aux colloques, conférences, séjours scientifiques	6 967 897
429	Prendre en charge les frais de collecte des données de terrain des doctorants	1 318 010
5	PERTINENCE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	50 656 325

CODES ACTIONS/ ACTIVITES	ACTIONS/ACTIVITES/TACHES	MONTANT (FCFA)
505	Organiser des sessions de formation de courtes durées au profit des professionnels de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement et des changements climatiques	14 995 481
507	Organiser deux rencontres annuelles du CCSI	8 184 700
510	Soutenir la participation des chercheurs du C2EA aux workshops, séminaires scientifiques régionaux et internationaux sur les thématiques liées à l'eau, de l'assainissement et des changements climatiques	2 489 944
516	Organiser un atelier d'appropriation des offres de formations et du PMO du C2EA avec les partenaires	13 316 000
522	Recrutement d'un consultant pour élaborer une chaîne de valeurs/métiers dans les secteurs de l'eau et l'assainissement au Bénin et dans la sous-région au profit du C2EA	11 670 200
6	REGULARITE ET QUALITE DE LA GESTION FIDUCIAIRE	35 843 701
607	Payer les frais bancaires	1 069 094
608	Contribuer à la réalisation de l'audit externe des CEA du Bénin pour la gestion 2021	2 478 000
609	Organiser les réunions du Comité National de Pilotage (CNP) des CEA IMPACT du Bénin	1 278 500
611	Organiser des séances de travail avec les CEA du Bénin pour une synergie d'actions	1 878 500
612	Participer aux ateliers régionaux des Centres d'Excellence organisés par l'AUA et la Banque mondiale	15 731 044
614	Aquérir les fournitures de bureau et autres consommables pour fonctionnement du C2EA	4 194 650
620	Organiser le renforcement de capacités des membres de l'équipe d'exécution	5 892 307
621	Payer les salaires des agents recrutés pour assister les membres de l'Unité de gestion du projet	1 880 000
623	Recruter un consultant pour l'actualisation du site WEB du C2EA	959 500
624	Réhabilitation des bureaux de l'équipe de gestion du projet C2EA	482 106
7	RENFORCEMENT DE L'IMPACT INSTITUTIONNEL DU C2EA	10 085 630

CODES ACTIONS/ ACTIVITES	ACTIONS/ACTIVITES/TACHES	MONTANT (FCFA)
726	Former les membres du corps enseignant, des experts pédagogiques et des techniciens à la conception, la production et l'utilisation de matériel éducatif numérique	1 015 000
727	Organiser la 1ère édition des doctorales multidisciplinaires de l'UAC	9 070 630
Total		205 337 527

ANNEXE N°2

Niveau d'exécution physique du projet au 31/12/2022

Annexe n°2 : Niveau d'exécution physique du projet au 31/12/2022

Actions	Cible pour l'année		Taux d'exécution physique de la période (2022)	Taux global d'exécution physique attendu	Taux global d'exécution physique réel	Description de l'avancement physique	Observation
	2022 (ou prévu)						
Préparation institutionnelle de base			NA	100,00%	100,00%		Cette action a été totalement réalisée depuis 2019. Sa réalisation a d'ailleurs conditionné le démarrage effectif du projet
Recrutement d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation	1) Edition des plaquettes des offres de formations 2) Diffusion des appels à candidature pour la sélection de nouveaux apprenants 3) Renforcement des campagnes de communication et de promotion des offres de formation en Afrique et à l'international 4) Recrutement des étudiants (master et doctorat et formation de courte durée)		87,00%	85,00%	90,00%	Sur la période 2019-2022, 550 étudiants en master, en thèse et en formation de courtes durées étaient visés. Au 31 décembre 2022, le C2EA a formé au total 963 (131 femmes et 223 non béninois) étudiants (master, doctorat et formation de courte durée) sur 760 (dont 248 femmes et 95 non béninois) expérés jusqu'à la fin du projet (2019-2024).	Globalement La cible est presque atteinte, l'effort reste à fournir pour améliorer le taux des femmes

AD

AD

Actions	Cible pour l'année 2022 (ou prévu)		Taux d'exécution physique de la période (2022)	Taux global d'exécution physique attendu	Taux global d'exécution physique réel	Description de l'avancement physique	Observation
Qualité de l'Enseignement et de la recherche	1) Recrutement d'un cabinet d'architecture pour actualiser le plan architectural du bâtiment principal multifonctionnel du C2EA et suivre la construction 2) Equipement du C2EA en matériel scientifique de laboratoire de pointe 3) Organisation des missions d'enseignement pour les enseignants étrangers 4) Organisation les cours doctoraux au profit des doctorants 5) Acquisition d'un bus et un véhicule pour l'organisation des sorties pédagogiques, des écoles de terrain et la mise en stage des étudiants et la mobilité des enseignants missionnaires		64,57%	50,00%	40,00%	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan architectural du bâtiment principal du C2EA a été actualisé - L'APS (avant-projet sommaire) est élaboré - 15 publications dans les journaux internationaux - Organisation des écoles de terrain, sorties pédagogiques - Organisation des missions d'enseignement - Démarrage de l'autoévaluation des offres de formation du C2EA - Développement d'un logiciel de gestion de la scolarité 	L'absence d'une PRMP dédiée au projet a plombé la passation des marchés notamment: (i) le marché de construction d'un bâtiment principal du C2EA, (ii) acquisitions du matériel scientifique

Handwritten signature

Handwritten signature

Actions	Cible pour l'année 2022 (ou prévu)		Taux d'exécution physique de la période (2022)	Taux global d'exécution physique attendu	Taux global d'exécution physique réel	Description de l'avancement physique	Observation
Pertinence de l'enseignement et de la recherche	1) Organisation des réunions du CCSI 2) Organisation des sessions de formation de courtes durées au profit des professionnels de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement et des changements climatiques 3) Organisation des réunions du CCS 4) Renforcement des capacités du Centre de Promotion et de Transfert de Technologie (CPTT) de l'UAC 5) Organiser la formation du personnel enseignant et des étudiants à la protection de la propriété intellectuelle		68,00%	60,00%	58,60%	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 7 sessions de formation des professionnels dans les domaines de l'eau, des changements climatiques, de l'assainissement - 282 professionnels formés - 905 000 \$ de fonds générés 	cible atteinte

Actions	Cible pour l'année	Taux d'exécution physique de la période (2022)	Taux global d'exécution physique attendu	Taux global d'exécution physique réel	Description de l'avancement physique	Observation
	2022 (ou prévu)					
Gestion financière régulière et de qualité	<p>1) Organisation de l'audit externe des CEA du Bénin pour la gestion 2021</p> <p>2) Organisation des réunions du Comité National de Pilotage (CNP) des CEA IMPACT du Bénin</p> <p>3) Participation aux ateliers régionaux des Centres d'Excellence organisés par l'AUA et la Banque mondiale</p> <p>4) Renforcement des capacités des membres de l'équipe d'exécution</p> <p>5) Acquisition du matériel informatique pour l'équipe de gestion du projet</p>	65,40%	60,00%	60,01%	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des comptables et RSE en suivi-évaluation - dotation de kit de connexion internet aux membres du projet - organisation de l'audit de gestion du projet pour 2021 et le 1er semestre 2022 - Participation à l'atelier régionale de l'AUA à Banjul - Co organisation de l'atelier régionale de l'AUA à Cotonou 	cible partiellement atteinte
Impact Institutionnel	<p>1) Recrutement d'un cabinet pour faire l'évaluation du dispositif de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP)</p> <p>2) Recrutement d'un cabinet pour faire l'évaluation des dernières éditions de journées scientifiques de internationales (JSI) de l'UAC</p>	19,75%	35,00%	15,00%	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la semaine du monde professionnelle (nouvelle formule) de l'UAC - Organisation de la 1ère édition des doctoriales multidisciplinaires de l'UAC - Elaboration des spécifications techniques 	cible non atteinte. Ceci est dû à la validation tardive du plan de jalonnement de cet indicateur par la banque mondiale

Actions	Cible pour l'année 2022 (ou prévu)	Taux d'exécution physique de la période (2022)	Taux global d'exécution physique attendu	Taux global d'exécution physique réel	Description de l'avancement physique	Observation
		3) Renforcement de la connexion internet de qualité pour un meilleur fonctionnement des salles de visioconférence et des serveurs à l'UAC 4) Mettre en place un laboratoire de langue pour les étudiants et les enseignants de l'UAC 5) Abonnement 2022 de ELSIVIER 6) Formation les membres du corps enseignant, des experts pédagogiques et des techniciens à la conception, la production et l'utilisation de matériel éducatif numérique	67,61%	63,50%	60,22%	du laboratoire de langues - Formation les membres du corps enseignant, des experts pédagogiques et des techniciens à la conception, la production et l'utilisation de matériel éducatif numérique
TOTAL Général		67,61%	63,50%	60,22%		



Source: Données du RSE



ANNEXE N°3

Point des recommandations antérieures non mise en œuvre et des nouvelles recommandations

Annexe n°3 : Point des recommandations antérieures non mise en œuvre et des nouvelles recommandations formulées

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
1	Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi doit doter le comptable, le Responsable Financier et le Spécialiste en Passation des marchés Publics en personnel d'appui qualifié	La commission a également relevé la surcharge de travail au niveau du comptable du projet, du Responsable Financier et du Spécialiste en Passation des Marchés	Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi	-	-	Nouvelle recommandation	
2	Le Coordonnateur doit prendre toutes les dispositions à l'effet, de doter le comptable des matières d'un bureau et procéder à la passation des charges entre ce dernier et le comptable du projet	La gestion des matières n'est pas encore une réalité au C2EA. Le comptable des matières nommé n'est pas encore installé et l'intéressé n'a véritablement pas pris service à l'INE en tant que Comptable des matières. Les matières (fournitures de bureau, produits d'entretien etc.) sont toujours rangées dans le bureau du Comptable du projet ce qui le rend très exigü.	Le Coordonnateur du Projet	-	-	Nouvelle recommandation	Juillet 2023

AF

AF

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
3	<p>Le Comptable du projet doit veiller à la comptabilisation régulière de toutes les pièces justificatives de sortie de TV et à la numérotation des bons de carburants utilisés jusque-là</p>	<p>l'inventaire physique des tickets valeurs réalisé ce 20 janvier 2023 a permis à la commission de constater un stock physique de 2 914 000 FCFA. Ce stock n'est pas en concordance avec le solde théorique figurant dans le registre des tickets valeurs (3 380 000 FCFA). Il se dégage donc un écart de 466 000 FCFA. Ledit écart s'explique par deux états de sortie de TV de montant respectifs 382 000 FCFA et 84 000 FCFA non enregistrés au passage de la commission. Ces états sont relatifs à une dotation de carburant dans le cadre du placement des membres du comité consultatif sectoriel élargi du C2EA.</p>	<p>Le Comptable du projet</p>	-	-	Nouvelle recommandation	Sans délai
4	<p>Le Comptable du projet doit veiller à la tenue régulière des ordres d'entrée des TV</p>	<p>Les ordres d'entrée dans le cadre de l'acquisition des TV ne sont pas tenus.</p>	<p>Le Comptable du Projet</p>	-	-	Nouvelle recommandation	Après installation réelle de la comptable matière nommée

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
							courant Juillet
5	le Responsable financier du projet doit réaliser des vérifications inopinées de la gestion des TV et élaborer des rapports à cet effet.	les inventaires inopinés ne sont pas effectués, notamment en ce qui concerne la gestion des TV	le Responsable financier du projet	-	-	Nouvelle recommandation	Sans délai
6	Le Responsable financier doit prendre les dispositions en vue de la mise en réseau du logiciel comptable SUCCESS entre lui et les Comptables des Projets	la non mise en réseau du logiciel comptable SUCCESS entre le RF et les comptables des projets	le Responsable financier du projet	-	-	Nouvelle recommandation	Sans délai
7	Le Comptable du projet doit tenir le livre d'inventaire tel que prescrit par le SYSCOHADA Révisé.	la non tenue du livre d'inventaire tel que prescrit par le SYSCOHADA révisé	Le Comptable du projet	-	-	Nouvelle recommandation	A exécuter par la comptable matière courant mars-juin 2023

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
8	le Coordonnateur du projet doit veiller à ce que les notes de service prises dans le cadre de l'allocation de bourses portent les noms des étudiants bénéficiaires	certaines notes de service portant allocation de bourses signées du directeur ne portent pas les noms des étudiants bénéficiaires. C'est le cas de la note n°003-2022/UAC/INE/C2EA/RF/C/AB en date du 25 janvier 2022	Le Coordonnateur du Projet	-	-	Nouvelle recommandation	Sans délai
9	Le CNP doit veiller à la validation des plans de mise en œuvre du projet et veiller à la conformité des plans d'action et dispositifs institutionnels aux manuels de procédures et aux rapports intérimaires	Les plans de mise en œuvre ne sont pas validés par le CNP et leurs contenus (les plans d'actions et dispositifs institutionnels) ne sont pas conformes aux manuels de procédures et aux rapports intérimaires de juin 2021	Le Conseil National du Projet	recommandations prise en compte dans le responsable suivi-évaluation (La validation du plan de mise en œuvre du projet se fait lors de la validation du PTA). Des dispositions en cours pour l'actualisation du manuel de procédures	Partiellement exécuté	Recommandation reconduite	
10	Le Coordonnateur du projet C2AE doit veiller à la séparation des fonctions incompatibles	La séparation de fonctions n'est pas suffisante car il n'y a pas de distinction entre administrateur des stocks et comptable matières mais prévu dans le PD de ITNE, la personne responsable de la	Le Coordonnateur du projet	A l'UAC, à défaut d'un comptable matière, le comptable financier devient comptable matière lors de l'exécution de son PTAB. Un est nommé par	Partiellement exécuté	Recommandation reconduite	Avril 2023

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
		comptabilité matière, n'est pas formellement nommée		note de service du Recteur de l'Université d'Abomey Calavi			
11	Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi doit veiller à l'installation dans les plus brefs délais des membres du comité Universitaire de Pilotage des projets CEA	Le comité Universitaire de pilotage n'est pas encore installé	Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi	Il y a ici un problème de dénomination que nous devrions corriger. Le comité universitaire de pilotage et le comité d'audit de l'université doivent être le même organe	Non exécutée	Recommandation reconduite	Courant Mars -juillet
12	Le coordonnateur du C2EA doit veiller à la tenue à bonne date de toutes les réunions de Coordination	En ce qui concerne la coordination du projet, elle a effectivement tenue dix (10) réunions contrairement à douze (12) qui sont attendues pour la période	Le Coordonnateur du projet	Les réunions se tiennent à bonne date		Recommandation reconduite	Sans délai
13	Le CNP doit veiller à la prise d'un arrêté à titre de régularisation pour la création de tous les organes prévus dans les plans de mise en œuvre et	Les autres organes ne sont pas créés par arrêtés rectoraux tels que prévu dans les plans de mise en œuvre	Le Conseil National du Projet	Les membres ont été nommés par note de service rectoral n°009-2021/UAC/SG/AC/S RH du 11/01/2021 et les membres du ont	Non exécutée	Recommandation reconduite	

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
	dans l'organigramme type du projet.			été nommés par note de service rectoral n°1670-2020/UAC/SG/AC/S RH du 1er juillet 2020			
14	Le Coordonnateur du projet C2EA doit prendre toutes les dispositions pour la tenue au siège du projet des dossiers individuels du personnel exerçant sur le projet.	Conformément aux dispositions du point 3.1.9 de la page 29 dudit manuel de procédures, intitulé vérifications applicables au personnel APE ou Conventionné de l'UAC, le personnel l'APE ou conventionné de l'UAC mis à la disposition du projet doit avoir un dossier constitué au moins de l'acte d'affectation et de tous les autres documents administratifs relatifs à sa carrière dont notamment, les titres de congés et les autorisations d'absence. Cette disposition du manuel de procédures n'est pas respectée. Aucun dossier individuel du personnel exerçant sur le projet n'est disponible au siège du projet et n'a donc	Le Coordonnateur du projet	les dossiers du personnel conventionnés sont constitués et disponible au niveau du projet CEA	Partiellement exécutée	Recommandation reconduite	Courant Février à Juin 2023

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
		pas été produit à la commission. Ces dossiers sont tenus par le service des ressources humaines de l'UAC selon les explications reçues des acteurs du projet ;					
15	Le coordonnateur doit instruire le comptable du projet à l'effet d'ouvrir et tenir tous les outils et supports de la comptabilité des matières à savoir les fiches de stocks par nature d'articles, le livre journal des matières, le facturier et le livre d'inventaire que les ordres d'entrée de tickets valeurs.	les outils et supports de la comptabilité des matières à savoir les fiches de stocks par nature, le livre journal des matières le facturier et le livre d'inventaire ne sont pas tenus. Le comptable utilise un fichier Excel qui renseigne globalement sur les entrées et les sorties de la période sous revue.	Le Coordonnateur du projet	Les outils de supports de la comptabilité des matières sont générés automatiquement par le logiciel SUCCESS	Partiellement exécutée	Recommandation reconduite	Effet immédiat après installation du chef de matière
16	Le comptable doit veiller à la numérotation des états de sortie de	Les états de sortie de carburant ne sont pas numérotés	Le Comptable du Projet	Recommandations prises en compte par le comptable	Non exécutée	Recommandation reconduite	Sans délai

AP

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
17	Le Coordonnateur doit veiller à l'amélioration du taux d'exécution financière	le faible taux de consommation des ressources allouées au projet est resté faible au second semestre. Ce taux est de 26,45% au 31 décembre 2021	Le Coordonnateur du projet	le taux d'exécution financière au second semestre 2022 a connu une amélioration considérable.	Partiellement exécutée	Recommandation reconduite	Effet immédiat conditionné par la passation rapide des marchés
18	Le Coordonnateur doit veiller à l'amélioration du taux d'exécution physique du PTAB	Les Objectifs du projet pour le compte de l'année 2021 ne sont pas atteints par rapport à certaines actions. A ce titre, la qualité de l'enseignement et de la recherche n'est assurée qu'à hauteur 75%. La pertinence de l'enseignement et de la recherche quant à elle, a été atteinte à 18,52%	Le Coordonnateur du projet	En 2022, les objectifs du projet sont globalement atteints en termes d'action	Partiellement exécutée	Recommandation reconduite	Effet immédiat conditionné par la passation rapide des marchés
19	L'agent comptable de l'UAC doit veiller à la validation du plan des comptes par le CENAFOC	Un plan de compte a été élaboré pour l'enregistrement des opérations mais ce dernier n'est pas validé par le Centre national de Formation Comptable (CENAFOC)	L'Agent Comptable de l'UAC	Plan comptable des opérations financières des projets CEA-Impact Bénin (Version numérique) adressé par bordereau à monsieur le Directeur du Centre national de formation Comptable (D/CENAFOC) pour validation.	Partiellement exécutée	Recommandation reconduite	En cours

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
20	Le coordonnateur doit veiller avec le comptable à la complétude et à la qualité des pièces justificatives des dépenses	Les Listes de présence ne sont pas souvent arrêtées après inscription de la dernière personne. Les listes de présence ne sont pas signées par certains participants. C'est le cas de HESSOU Déгла Hyacinthe dont le nom ne figure pas sur la liste de présence établie dans le cadre du sixième atelier régional des centre d'Afrique pour l'impact sur le développement tenu à Bohicon du 08 au 11 novembre 2021	Le Coordonnateur du projet	Recommandations prises en compte par le comptable	Non Exécutée	Recommandation reconduite	Sans délai
21	Le coordonnateur du projet doit demander aux partenaires (la banque mondiale et l'AFD) la nomenclature ou le répertoire des dépenses éligibles sur le projet	L'inexistence de la nomenclature/répertoire des dépenses éligibles sur les ressources du projet provenant des partenaires financiers L'inexistence de la nomenclature/répertoire des dépenses éligibles aux ressources générées par le Projet C2EA	Le Coordonnateur du projet	la nomenclature/répertoire des dépenses éligibles sur les ressources du projet provenant des partenaires financiers est disponible	Non exécutée	Recommandation reconduite	Sans délai

77

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
22	<p>Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi devra prendre les dispositions pour l'actualisation du manuel de procédures des CEA, avec une clarification sur les terminologies appropriées à utiliser dans le cadre des activités du programme</p>	<p>la réunion du Comité National de Pilotage (CNP) prévu pour la période sous revue n'a pas eu lieu. Toutefois, il convient de souligner que l'arrêté ayant institué le CNP n'a pas fixé de délai pour la tenue de ses réunions ;</p> <p>le comité d'Audit de l'UAC n'a tenue aucune des deux réunions prévues pour son compte au cours de la période, La clarification de la terminologie à utiliser entre comité Université de Pilotage (CUP) et comité d'Audit est toujours attendue de la part des acteurs avec les ajustements nécessaires au niveau du manuel de procédures ;</p> <p>le Comité consultatif Scientifique International (I) et le Comité Consultatif Sectoriel (I) n'ont pas fonctionné au cours de la période ;</p>	<p>Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi</p>	<p>La réunion du premier semestre du comité de Pilotage (CNP) a eu le 4 & 5 août 2022 et le rapport est disponible.</p> <p>L'audit du comité de l'UAC pour le premier et deuxième trimestre est réalisé et les rapports sont disponibles</p> <p>La clarification de la terminologie à utiliser entre comité Université de Pilotage (CUP) et comité d'Audit est toujours en cours de la part des acteurs avec les ajustements nécessaires au niveau du manuel de procédures</p>	Partiellement exécutée	Recommandation reconduite	

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
23	Le coordonnateur doit veiller au fonctionnement normal du CCS ainsi qu'à la tenue à bonne date de toutes les réunions de coordination	le Comité Consultatif Sectoriel (CCS) n'a tenu qu'une seule réunion sur les deux de la période sous revue	Le Coordonnateur du projet	Le C2EA a organisé du 19 au 21 décembre 2022 à l'INE la session du comité consultatif sectoriel élargi aux partenaires clés du centre. Les réunions de la coordination au titre de 2022 sont tenues et les rapports sont disponibles.	Partielle nt Exécutée	Recommandatio n reconduite	Sans délai
24	Le Coordonnateur du C2EA doit prendre les dispositions pour l'entretien / maintenance périodique matérialisé des ordinateurs acquis et utilisés dans le cadre du projet	Il n'existe pas de contrat d'entretien des ordinateurs du C2EA et la commission n'a pas eu la preuve de leur entretien / maintenance par les agents compétents du rectorat.	Le Coordonnateur du projet	Les entretiens des ordinateurs sont prises en comptes dans le projet budget 2023	Non exécutée	Recommandatio n reconduite	Décembre 2023
25	Le Coordonnateur du C2EA doit prendre un acte encadrant la gestion des TV	Il n'existe pas d'acte définissant le stock maximal de TV	Le Coordonnateur du projet	L'acte définissant le stock maximal de TV est effective	Non exécutée	Recommandatio n reconduite	Mai 2023
26	Le Responsable financier doit veiller à la comptabilisation appropriée des TV et à la numérotation des	les achats de TV sont comptabilisés dans un compte de fournitures non stockables (605) alors qu'ils font l'objet de stockage en	Le Responsable financier du projet	recommandation prise en compte par le comptable	Partielle nt exécutée	Recommandatio n reconduite	Sans délai

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
	bons de carburants utilisés jusque-là.	comptabilité (compte 33 utilisé)					
27	Le Coordonnateur doit œuvrer pour l'obtention de l'ANO de la Banque mondiale par rapport au PTBA à bonne date	Le PTAB a fait l'objet de l'ANO de la Banque mondiale (pour le compte des deux bailleurs) le 25 janvier 2022 (avec retard, l'idéal c'est avant le 31 décembre 2021)	Le Coordonnateur du projet	RAS	Non exécutée	Recommandation reconduite	Effet Immédiat
28	Le Coordonnateur doit faire budgétiser les ressources propres générées par les activités du projet ;	Les ressources propres générées par le projet ne sont pas budgétisées alors que le bien-fondé de ces ressources émane des accords de financement	Le Coordonnateur du projet	La budgétisation des ressources propres générées par le projet est en est faite	Non exécutée	Recommandation reconduite	
29	Le Coordonnateur doit veiller à l'amélioration du taux d'exécution financière	le taux de consommation des ressources allouées au projet est resté faible au cours de la période : ce taux est de 11,23% par rapport aux prévisions semestrielles et de 7,09% par rapport aux prévisions annuelles. Ce taux est très faible par rapport aux objectifs fixés pour l'année 2022. Cette situation est due au faible taux de passation des marchés causé par le départ entre temps du SPM	Le Coordonnateur du projet	RAS	Partiellement exécutée	Recommandation reconduite	Effet Immédiat suit à la passation des marchés

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
30	Le Coordonnateur doit œuvrer pour l'harmonisation de la périodicité de production des rapports prévue dans le plan de mise en œuvre du projet, le manuel de procédures avec celle prévue dans les accords de financement.	Il est noté une incohérence entre d'une part le manuel de procédure (périodicités trimestrielles et annuelles) et les exigences de l'accord de financement (semestriel) en ce qui concerne la périodicité des rapports à produire et d'autre part entre le manuel de procédure et le code des marchés publics relativement aux seuils de passation des marchés	Le Coordonnateur du projet	le manuel est en cours d'actualisation pour 2023 et prendra en compte toutes les observations relevées	Non exécutée	Recommandation reconduite	Avril 2023
31	Le Responsable financier du projet doit procéder au contrôle matérialisé des écritures comptables passées dans le logiciel	les fiches d'imputation comptable ne portent aucune mention de contrôle par le Responsable financier des écritures passées par le comptable, bien que cela soit prévu sur lesdites fiches ;	Le Responsable financier du projet	RAS	Non exécutée	Recommandation reconduite	Sans délais
32	Le Responsable financier doit mettre en œuvre la fonctionnalité de clôture informatique périodique du logiciel	Une périodicité de clôtures informatiques au moins semestrielles en conformité avec la périodicité de production des rapports de stage n'est pas adoptée pour les écritures enregistrées dans le logiciel SUCCESS. Cette fonctionnalité existe bel	Le Responsable financier du projet	RAS	Non Exécutée	Recommandation reconduite	Sans délai

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
		et bien au niveau dudit logiciel					
33	Le Coordonnateur doit doter le service financier d'un dispositif adéquat de sauvegarde des données numériques	la sauvegarde des informations financières et comptables n'est pas optimale et ne garantit pas une sécurité suffisante (absence de serveur par exemple)	Le Coordonnateur du projet	En cours	Non Exécutée	Recommandation reconduite	Décembre 2023
34	Le Responsable Financier devra veiller avec le comptable à la complétude et à la qualité des pièces justificatives des dépenses	certaines notes de service portant allocation de bourses signées du directeur ne porte pas les noms des étudiants bénéficiaires. C'est le cas de la note n°003-2022/UAC/INE/C2EA/RF/C/AB en date du 25 janvier 2022	Le Responsable Financier	RAS	Non Exécutée	Recommandation reconduite	Sans délai

AB

CA

N°	Recommandations	Constats/Opérations concernées	Responsables de la mise en œuvre	Actions entreprises	Niveau de mise en œuvre	Typologie (nouvelle ou ancienne)	Délai de mise en œuvre
35	Le Coordonnateur doit œuvrer pour l'amélioration du taux de décaissement des ressources par les bailleurs	le taux de décaissement global au 31 décembre 2022 de 25,68 %. Ce taux demeure faible par rapport au niveau d'exécution attendu pour le projet à cette date. Les décaissements IDA sont légèrement plus faibles (25,22%) par rapport à ceux de l'AFD (25,80%)	Le Coordonnateur du projet	le taux de décaissement des ressources des bailleurs a connu une amélioration significative (46%)	partiellement exécutée	Recommandation reconduite	Décembre 2023

AP

2

PIECES JOINTES

LISTE DES PIÈCES JOINTES

Document	Intitulé
PJ n° 1	Ordre de mission de la commission

Pièce Jointe N°1

Ordre de mission de la commission



*Inspection Générale
des Finances*

Cotonou, le 11 JAN 2023

N° 001 /2023/MEF/IGF/DAAFC

NOTE DE SERVICE

En application de la lettre de mission n°050-C/2022/CMAI/MEF/SP du 30 décembre 2022, il est créé à l'Inspection Générale des Finances la commission composée comme suit :

N° d'ordre	Libellé de la mission	Objectifs de la mission	Composition de la commission	Durée de la mission
1	Audits semestriels des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact au Développement, CEA-SMIA, C2EA et CoE-EIE) au titre du second semestre 2022.	Il s'agira de fournir une assurance sur : - le bon fonctionnement du système de contrôle interne ; - la bonne gestion administrative du projet ; - la gestion comptable et financière des ressources du projet ; - le respect des procédures de passation des marchés et d'exécution des commandes publiques ; - l'atteinte des objectifs du projet à travers la mise en œuvre adéquate des contrats/conventions signés avec les différents partenaires et/ou prestataires du projet.	Président : Norbert BALARO Rapporteur SALEY Massaoudou Membre : IDOHOU Gilbert	30 jours

Les missions se dérouleront conformément à la note de service n°112/2021/MEF/IGF/SP du 07 mars 2021 y relative après validation des termes de référence par l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service.

La commission dispose de tout pouvoir d'investigation auprès des institutions, des services et des personnes morales ou physiques impliqués dans l'objet de sa mission. Elle peut faire appel à toute personne dont la compétence et l'expérience seraient jugées utiles.

Inspecteur Général des Finances,
Chef de Service

ZISSOU FACINOUE

